

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'acte de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3. centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désiront s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
S'emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Le Collège de Sto Anne en 1884.—Les forêts du Canada.—La question de l'élevage du bétail dans la Province d'Ontario.—L'enseignement agricole dans les campagnes.

*Causerie Agricole* : Culture du chanvre (Suite).—Bonissage du chanvre.—Brayage du chanvre.—L'épuisement du sol par la culture du chanvre.

*Correspondance* : Renseignons-nous quant à la fabrication du beurre et du fromage.—Un cultivateur du Cap St-Ignace.

*Sujets divers* : Plantation des arbres forestiers et d'ornement; l'orme, le chêne, le frêne.—De la paille au point de vue de l'alimentation du bétail.—Beurre fabriqué à la beurrierie (creamery.)

*Choses et autres* : Soins à apporter à la nourriture du bétail.—Exposition des chevaux au froid.—Produit en lait d'une vache.—L'industrie laitière à St-Hugues, comté Bagot.

*Bibliographie* : Almanach ecclésiastique du Canada, publié par MM. J.-B. Rolland & Fils, libraires à Montréal.

*Recettes* : Manière de faire fondre le suif des animaux.—Fruits gelés.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les voillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvroun, écrl., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le monton," traité pratique sur l'élevage des montons en Canada, par Eugène Casgrain, écrl., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Vieter de Tracy.—Prix, 60 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Le Collège de Ste Anne en 1884.*—Un élève du Collège de Ste Anne vient de communiquer au *Monde* de Montréal ce qui suit :

"Il y a quelque temps, vous avez donné une liste des collèges classiques de la Province de Québec. Après rectification de deux ou trois omissions, vous avez encore omis une de nos plus anciennes maisons d'éducation, le Collège de Ste-Anne.

"Cette florissante maison d'éducation a été fondée par le Révd Chs François Painchaud, alors curé de Ste-Anne de la Pocatière, et ancien curé missionnaire de la Gaspésie. Ce collège a, par conséquent, cinquante-cinq années d'existence. Deux mille quinze (2,015) élèves ont fréquenté ses cours. Sur ce nombre, il compte 203 prêtres, 91 avocats, 85 médecins, et 110 notaires, 1 préfet apostolique, Mgr J.-F.-X. Bossé, un lieutenant-gouverneur, feu l'Hon. Luc Letellier de Saint-Just, 5 sénateurs, 4 ou 5 conseillers législatifs, une quinzaine de ministres tant fédéraux que locaux, 5 juges et une vingtaine de députés, tant anciens que nouveaux. Il y a actuellement 180 élèves au Collège: 28 se disposent au sacerdoce et trois finissent leurs études théologiques à Rome. En somme, ce collège fait honneur au Canada et mérite qu'on ne l'oublie plus à l'avenir."

*Les forêts du Canada.*—Le défrichement des forêts a été conduit avec une imprévoyance très regrettable. Le Canada possédait des richesses forestières énormes; elles ont été gaspillées.

Chaque hiver, 25,000 ou 30,000 bûcherons se répandent dans la forêt pour le compte des grands commerçants de bois d'Ottawa. Ils exploitent, presque sans conditions d'aménagement et de repeuplement, des sections de forêts mises aux enchères par le gouvernement provincial; ces sections, connues sous le nom de "limites de bois," ont généralement une étendue de quinze à vingt lieues carrées.